

Département des Bouches du  
Rhône

Arrondissement d'Aix en  
Provence

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
de  
La Fare-les-Oliviers**

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**Séance du 23 avril 2026**

N° 2026\_1\_4

**Objet : DESIGNATION DES  
MEMBRES DE LA  
COMMISSION PERMANENTE  
D'ATTRIBUTION DES  
SECOURS**

L'an deux mille vingt six, le 23 avril, à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jérôme MARCILIAC**, sur la convocation qui lui a été adressée, le 16 avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Mr Jérôme MARCILIAC  
Mme Carine WECKERLIN  
Mme Nathalie CLAUZEL VIGNE  
Mr Denis PALMERINI  
Mme Christine VALLET  
Mr André MOUZON  
Mr Patrick CASTELLO  
Mme Annie CHAUVIN  
Mr Jean Philippe DUMETZ  
Mr Jean Paul MARX  
Mme Jany PAUL  
Mme Isabelle VELAIN

Absents excusés :

Mr Lionel DI SAPIO

Absents donnant pouvoir :

Absents :

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine

**Désignation des membres de la Commission Permanente d'attributi**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant qu'il est dans l'intérêt des familles en difficultés de la commune de créer la Commission Permanente d'Attribution des Secours (CPAS) du CCAS et d'en désigner des membres,

Considérant que le Conseil d'Administration donne délégation à la Commission Permanente d'Attribution des Secours du CCAS pour l'application de la « délibération fixant les aides et secours ainsi qu'aux services et actions portés par le CCAS ».

Considérant que la Commission Permanente d'Attribution des Secours du CCAS sera composée d'un Président et de 4 administrateurs, choisis à parité parmi les administrateurs nommés par le Président et parmi les administrateurs élus au sein du Conseil Municipal.

Il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission Permanente d'Attribution des Secours du CCAS parmi les membres du Conseil d'Administration.

Les candidatures des membres du Conseil d'Administration étaient à transmettre au plus tard le mercredi 22 avril, par voie électronique, au moyen du formulaire joint à la convocation.

Sont candidats :

Pour le collège des membres élus :

- Denis PALMERINI
- André MOUZON
- Christine VALLET

Pour le collège des membres nommés :

- Patrick CASTELLO
- Annie CHAUVIN
- Jean Philippe DUMETZ
- Jany PAUL

Le président propose de nommer Madame Carine WECKERLIN en sa qualité de Vice-Présidente comme Présidente de la Commission Permanente d'Attribution des Secours du CCAS.

Parmi les candidats élus et les candidats nommés, les deux personnes ayant obtenu le plus grand nombre de voix dans chaque collège seront désignées membres de la commission de secours.

Conformément aux dispositions en vigueur, cette élection a lieu au scrutin secret. Toutefois, le Conseil d'Administration peut, à l'unanimité, décider de ne pas y recourir et procéder à un vote à main levée.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**APPROUVE** à l'unanimité, la nomination de Carine WECKERLIN en tant que Présidente de la Commission Permanente d'Attribution des Secours du CCAS.

**APPROUVE** à l'unanimité, l'élection à main levée des membres de la Commission Permanente d'Attribution des Secours.

**PROCEDE** à l'élection des membres « collège des élus » et « collège des nommés » de la Commission Permanente d'Attribution des Secours.

Pour le collège des membres élus :

- Denis PALMERINI (10 voix POUR)
- Christine VALLET (10 voix POUR)
- André MOUZON (1 voix POUR)

Pour le collège des membres nommés :

- Jean Philippe DUMETZ (11 voix POUR)
- Jany PAUL (11 voix POUR)
- Patrick CASTELLO (9 voix POUR)
- Annie CHAUVIN (8 voix POUR)

**PROCLAME** élus, Denis PALMERINI et Christine VALLET pour le « collège des élus », Jean Philippe DUMETZ et Jany PAUL pour le « collège des nommés »

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Président

Jérôme MARCILIAC

La secrétaire de séance

Sandrine MIQUELAJAUREGUI

